

« Conditions Générales de vente des cours de Yoga »
El Anne-Laure Lacoste / Yoga massage 17
10 Route de Rochefort LD Beaujouet 17380 Les Nouillers
Applicable au 07 septembre 2026

Préambule:

Ces conditions générales de vente et d'utilisation ont pour but de définir les conditions d'utilisation et d'abonnement concernant les prestations délivrées par Anne-Laure Lacoste sous l'**Entreprise individuelle Anne-Laure Lacoste**, ainsi que les termes et conditions des prestations délivrées.

Nom Commercial: El Anne-Laure Lacoste – Yoga Massage 17- Siret 853 942 910 00029 Chambre de métiers et de l'artisanat de la Rochelle- 10 route de Rochefort LD Beaujouet 17380 Les Nouillers - 06 25 30 66 29- www.yogamassage17.fr

En accédant aux prestations ou en utilisant ce site internet, vous confirmez que vous avez lues, comprises et accepté d'être liées par ces conditions.

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) sont conclues entre d'une part El Anne-Laure Lacoste dénommée ci-après « l'enseignant », et d'autre part, toute personne physique ou morale (dénommé ci-après « le client » ou « l'élève »), utilisant les prestations proposées par El Anne-Laure Lacoste.

Le client reconnaît avoir pris connaissance au moment de toute réservation, d'achat de cours ou de souscription de formules, des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation et déclare expressément les accepter sans réserve.

El Anne-Laure Lacoste se réserve toutefois le pouvoir modifier les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation à tout moment. Et s'engage à le signaler au Client en le publiant sur le site internet et en l'affichant dans le studio au 10 route de Rochefort 17380 Les Nouillers. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la demande de prestation ou achat.

ARTICLE 2 - PRESTATIONS PROPOSÉES

Les prestations proposées sont des cours de yoga collectifs ou individuels, des stages ou ateliers, ou des bons cadeaux pour des cours de yoga. Ces prestations sont proposées sous la forme de:

- cours à l'unité ;
- des formules d'abonnements, dont la durée de validité est mentionnée lors de la présentation des formules (art. 5) ;
- autres prestations sur mesure (pour les entreprises, collectivités, établissements de santé, associations, maternités...) dont les modalités sont définies avec un devis suite à une prise de contact par mail, téléphone ou encore via l'onglet « contact » sur le site internet www.yogamassage17.fr

Les prestations proposées donnent lieu à la réservation d'une séance ou d'un cours collectif ou de séance ou cours individuel. La réservation peut être effectuée par téléphone (06 25 30 66 29), par e-mail : al-lacoste@hotmail.com.

ARTICLE 3 - LIEU DES COURS

El Anne-Laure Lacoste propose des cours de yoga, collectifs ou individuels, ainsi que des ateliers. Les cours se déroulent 10 route de Rochefort LD Beaujouet 17380 Les Nouillers

D'autres lieux pourront être proposés pour les ateliers et stages.

ARTICLE 4 - ATTESTATION MÉDICALE

Le client atteste que sa condition physique et son état de santé lui permettent de pratiquer le yoga. Pour tout abonnement à l'année ou pratique régulière un certificat médical attestant de l'aptitude à exercer le yoga sera vivement recommandé au client.

Le client décharge l'enseignant de toutes réclamations et actions judiciaires relatives à des blessures ou dommages occasionnés à sa personne et causés de quelque manière que ce soit découlant ou en raison de l'activité exercée.

En tout état de cause, le client s'engage à renseigner le professeur sur ses antécédents médicaux. (Bulletin d'adhésion).

Si le certificat médical indique que la personne n'est pas apte à pratiquer l'activité commandée, l'élève résiliera son

abonnement, est sera remboursé de tout ou partie des prestations commandées en fonction des prestations déjà exécutées : **pas de remboursement concernant le mois en cours et les mois déjà réalisés et/ou écoulés, les charges sociales déjà payées par l'enseignant seront déduites du remboursement.**

ARTICLE 5.1 - FORMULES DE COURS & TARIFS

(L'ensemble des tarifs sont révisables au 1^{er} septembre de chaque année)

Les cours sont nominatifs et non cessibles. Le client peut régler les cours en souscrivant un abonnement à l'année (votre place sera réservée pour l'année) ou à une carte de 5 séances (ne garantissant pas une place fixe) pour les cours collectifs.

(Le prix d'un cours comprend, liste non-exhaustive : les charges sociales, la préparation d'un cours, la formation initiale et continue du professeur, le ménage de la salle, le coût/ frais d'une salle, le nombre limité de participants, le chauffage et l'électricité, l'eau, le matériel, l'assurance du professeur, les différents investissements, le temps administratif du professeur et enfin la rémunération du professeur).

Prix cours individuel :

Pour les cours en individuel, ou deux maximum le studio est privatisé. Le cours de 1h00 et est dégressif : payable lors de la réservation. (Possibilité de privatisé le studio, sur devis (à partir de 15€ par personne/ maximum 9 personnes). Possibilité pour l'enseignant de se déplacer, un devis sera effectué, des frais de déplacements et des arrhes seront demandés.) (Moins 5 euros par séance pour toute personne déjà abonnée au studio)

Nombre de cours/ fréquence : dégressif	Prix avec programmation à l'unité	Total (payable en début de mois)
1 ^{er} cours / ponctuel	60 €	60 €
2 ^{ème} cours par mois/ régulier	55 €	110€
3 ^{ème} cours par mois/ régulier	50€	150€
4 ^{ème} cours par mois/ régulier	43 €	172€

Prix cours collectif :

Les prix des prestations proposées sont indiqués en euros (TVA non applicable, art. 293B du CGI).

Les cours durent **1h15** à **8,80€ TTC de l'heure /soit 11€ le cours** (pour les abonnements payés en une fois)

La mensualisation est offert pour tout abonnement pris avant le 30 septembre 2026.

Si vous commencez votre abonnement en cours d'année, **le re-calcul de l'abonnement revient à l'enseignant.**

- **Tout abonnement commençant à partir du 1^{er} octobre 2026 le tarif à l'heure passera 9.60€ de l'heure / soit 12€ le cours**, le nombre de séance seront recalculées (avec 10€ de frais de mensualisation pour l'année).
- **Abonnement annuel standard:** du 07 septembre 2026 au 09 juillet 2027
Les cours redémarrent le 7 septembre 2026.
- **LES CHEQUES SONT à l'ordre : El Anne-Laure Lacoste : règlement en chèques ou espèces.**

Lundi	Mardi	Jeudi
35 cours programmés mais 30 facturés	35 cours programmés mais 30 facturés	36 cours programmés mais 30 facturés
En 3 chèques : 330€ - 3 chèques de 110€	En 3 chèques : 330€ - 3 chèques de 110€	En 3 chèques : 330€ - 3 chèques de 110€
En 10 chèques : 340€ - 10 chèques de 34€	En 10 chèques : 340€ - 10 chèques de 34€	En 10 chèques : 340€ - 10 chèques de 34€
Les modes de paiements en plusieurs fois sont des facilités de paiements et engagent le client sur		

- Si vous souhaitez prendre un deuxième cours en abonnement durant l'année et que vous avez un abonnement (donc **pour la même personne**) : 205€ (soit le deuxième cours à 6,80€), ou deuxième cours à la carte 10€ le cours.
- **Abonnement annuel double** (pour deux cours par semaine ou pour deux personnes du même foyer)
- Les cours durent **1h15** : 7,80€ TTC **de l'heure** *soit 9,83€ le cours* (pour les abonnements payés en une fois)

Lundi	Mardi	Jeudi
70 cours programmés mais 60 facturés	70 cours programmés mais 60 facturés	72 cours programmés mais 60 facturés
En 3 chèques : 595€ : soit 2 chèques de 200€ et 1 chèque de 195€.	En 3 chèques : 590€ : soit 2 chèques de 200€ et 1 chèque de 195€.	En 3 chèques : 590€ : soit 2 chèques de 200€ et 1 chèque de 195€.
En 10 chèques : 600€ : En 10 chèques : 10 chèques de 60€	En 10 chèques : 600€ : En 10 chèques : 10 chèques de 60€	En 10 chèques : 600€ : En 10 chèques : 10 chèques de 60€

Conditions particulières des abonnements :

- Après la souscription à l'abonnement vous avez 14 jours pour réaliser votre droit de rétractation, au-delà aucun remboursement ne sera effectué.
- Le paiement de l'année se fait en début d'année, en 3 fois (réparties à votre choix) soit par 10 chèques pour 10 mois : encaissé entre le 25 et 30 à mois échu. Dans le cas où vous choisissez **un encaissement par mois, même si vous arrêtez les cours durant l'année ou venez de manière irrégulière, l'abonnement est dû et les chèques continueront à être encaissés. L'encaissement au mois est une facilité de paiement pour vous.**
- Pour bénéficier du tarif abonnement vous devez choisir un créneau fixe en début d'année, si vous souhaitez changer de séances en cours d'année ou de manière ponctuelle c'est possible **sous réserve** de places disponibles dans le cours souhaité.
- Si vous quittez un créneau de cours (1) pour rejoindre durablement un autre cours (2), et que le cours (1) ferme: l'enseignant ne sera pas tenu de ré-ouvrir le cours si vous souhaitez retourner au cours (1) et n'entraînera pas un remboursement. (Ne concerne pas les changements ponctuels de créneaux)
- Il peut y avoir ouverture ou maintien d'un créneau collectif qu'à partir de 5 personnes abonnements, l'enseignant se réserve le droit de fermer le créneau du cours collectif et cherchera une solution avec vous. (basculer sur un autre cours ou rompre l'abonnement et vous remboursera : **pas de remboursement concernant le mois en cours et les mois déjà réalisés et/ou écoulés, les charges sociales déjà payées par l'enseignant seront déduites du remboursement**).
- Possibilité de rattraper si absent une semaine : toujours en fonction des disponibilités dans les autres cours : aucune obligation de la part de l'enseignant, il fera de son mieux pour vous permettre de rattraper mais ne pourra garantir cela.
- L'abonnement donne également accès à une réduction sur les prestations de massages. (non cumulable avec d'autres offres en cours)
- **Pour les abonnements à l'année:** si vous êtes dans l'impossibilité de venir à un cours, en informer le plus tôt possible l'enseignant par message 06 25 30 66 29 ou mail al-lacoste@hotmail.com, un retour sera fait pour accuser réception.

Carte de 5 cours: 69€ (utilisable sur 5 mois de date à date)

- pour 1h15 de cours en petit collectif: Vous pouvez venir à un cours sans engagement, en fonction de la disponibilité, pensez à vous inscrire à l'avance: pour valider votre réservation : le paiement doit avoir été effectué par virement bancaire avec votre nom prénom et la raison de votre achat ou l'application wero.
- Dans le cas où le délai serait trop court (moins de 48h) pour le paiement à l'avance toute inscription par message ou mail **est réputée réalisée, et sera facturée** au prochain cours en cas d'annulation ou de non-présentation au cours.
- Une fois la place réservée votre place est automatiquement déduite de votre carte sans réduction, remboursement ou avoir possible.

Les essais sont à 6€ (valable pour 1 cours pour une personne pour un cours au studio « standard » sur le planning hebdomadaire jusqu'au 17 septembre 2026). Hors promotion en cours affichée au studio et sur le site internet.

Tout le reste de l'année des séances découvertes sont possibles pour toute nouvelle venue à 10€ le cours.

Les abonnements sont nominatifs, non-remboursables et valables uniquement pour la période souscrite. La date de fin n'est pas reportable.

L'élève reconnaît avoir pris connaissance du planning ainsi que des conditions de paiements.

L'enseignant se réserve le droit d'annuler les cours, stages et ateliers s'il n'y a pas un minimum d'élèves.

S'il doit y avoir un rattrapage (formation, maladie) l'enseignant se réserve la possibilité de rattraper sur les vacances scolaires, ou sur d'autres jours prévus initialement mais aussi sous forme d'ateliers, ou exceptionnellement sur un massage. Les rattrapages pourront avoir lieu exceptionnellement dans une autre salle plus grande à proximité.

ARTICLE 5.2 – Horaires des cours

Lundi 9h15-10h30 / 17h45-19h00, Mardi 9h15-10h30, Jeudi 17h30-18h45, 19h00-20h15 : sous réserve d'un minimum de participants. (voir article 5.1)

Vous êtes invités à vous présenter 5 min avant les cours afin que les cours démarrent à l'heure précise. (en cas de retard, pas de stress ou geste brusque, c'est l'enseignant qui vous invitera à rentrer (délicatement) dans la salle)

Article 6. RESERVATIONS :

Pour réserver une place aux cours collectifs, le client qui opte pour abonnement annuel contacte l'enseignant par téléphone au 06 25 30 66 29 ou par email al-lacoste@hotmail.com , et sera accompagné dans sa démarche d'inscription.

Le client n'ayant pas opté pour un abonnement annuel sera admis aux cours collectifs si des places sont disponibles.

Concernant les stages ou ateliers : pour valider votre inscription, des arrhes ou la totalité du paiement devra être effectué à votre inscription et ne seront pas remboursables pour des raisons de frais et de travail engagés. Les places seront attribuées uniquement après le paiement. Il n'est pas possible de payer le stage avec un abonnement.

Article 7. DROIT DE RÉTRACTATION

Le client bénéficie d'un délai de quatorze (14) jours francs pour demander le remboursement des prestations (formules de cours) commandées, à condition que les formules de cours n'aient pas encore été suivies. Ce délai court à compter de la commande de la prestation. Passé ce délai, les prestations ne sont plus remboursables, quelles que soient les circonstances de non utilisation. Des prolongations de durée peuvent néanmoins être accordées à titre exceptionnel, en cas de problèmes médicaux : sur certificat médical.

Pour annuler une prestation, dans les 14 jours, le client doit adresser une lettre recommandée avec accusé de réception, en indiquant de façon non-équivoque son intention de se rétracter et préciser s'il souhaite un remboursement ou un échange.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour une

prestation dont l'exécution a commencé.

Toute lettre adressée à El Anne-Laure Lacoste en application du droit de rétractation du client doit l'être à l'adresse suivante : 10 route de Rochefort LD BEAUJOUET 17380 Les Nouillers.

Toute commande retournée à une autre adresse que celle-ci sera refusée sans suspension du délai de rétractation.

Le remboursement des prestations s'effectuera dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze (14) jours francs suivants la réception de la lettre. Tout délai expirant un samedi, dimanche ou un jour férié sera prorogé jusqu'au prochain jour ouvrable.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITE CIVILE / DOMMAGE CORPOREL

El Anne-Laure Lacoste est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile.

Le client est invité à souscrire une assurance « individuelle accident » couvrant les dommages corporels et toutes les activités qu'il est susceptible de pratiquer. Cette garantie restant à la charge entière du client. Le client est invité à souscrire une police d'assurance Responsabilité Civile personnelle le couvrant pour l'ensemble des dommages qu'il pourrait causer à des tiers, de son propre fait, pendant l'exercice des activités proposées par l'enseignant. La responsabilité de l'enseignant ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de la part du client, de l'inobservation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée du matériel ou des installations.

ARTICLE 10 - PERTE ET VOL

Le client reconnaît ainsi avoir été parfaitement informé des risques encourus en plaçant des objets de valeur dans la salle de pratique. Le client dépose ses effets personnels sous sa seule responsabilité. El Anne-Laure Lacoste ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la perte ou du vol des effets personnels déposés par le client dans l'enceinte des lieux de pratique.

ARTICLE 12 - REGLEMENT INTERIEUR

L'enseignant se réserve le droit de résilier ou de ne pas renouveler une adhésion et de refuser l'accès à un cours à un client dans le cas où il ne respecterait pas l'une des dispositions du présent règlement intérieur.

Le client s'engage à respecter les dispositions du présent règlement intérieur, les instructions, les consignes d'hygiène et de sécurité du professeur.

- L'élève doit respecter le calme nécessaire au bon déroulement des cours.
- L'élève est respectueux, agréable et s'intègre au groupe avec bienveillance.
- Les téléphones portables et montres connectées doivent être mis en mode silencieux **sans vibreur**.
- Les chaussures restent à l'extérieur du studio dans un meuble destiné à cet effet.

Ne sont pas admis au studio :

- toute personne tenant des propos sexistes, racistes ou de nature dogmatique,
- les animaux, même tenus en laisse ou en cage ;
- les personnes dont l'état de santé ne leur permet pas la pratique d'une activité sportive/ physique.
- les personnes ne suivant pas le cours ou ne bénéficiant pas de la prestation (sauf en cas de prestation pour un mineur : un responsable légal doit-être présent)
- Les élèves ou personnes n'ayant pas réservé, n'ayant pas reçu une validation de l'enseignant : dans ce cas l'enseignant refusera l'élève.

Dans les lieux de pratique, il est interdit :

- de fumer ou de vapoter ;
- d'introduire de la nourriture, des boissons alcoolisées dans le lieu de pratique ;
- de venir alcoolisé ou sous l'effet de substances psychotropes
- de rentrer dans la salle de pratique sans y avoir été autorisé par le professeur ;
- d'importuner les élèves par un comportement inapproprié.

ARTICLE 13 - LITIGE

En cas de litige entre le client et El Anne-Laure Lacoste pour la mise en œuvre des présentes Conditions Générales de

Vente et d'Utilisation, L'El Anne-Laure Lacoste privilégiera une solution amiable.
En cas d'échec, tout litige entre le client et El Anne-Laure Lacoste sera soumis aux Tribunaux de Saintes.

ARTICLE 14 - INDÉPENDANCE DES CLAUSES

Si l'un des articles des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation est jugé nul ou inopposable, la validité ou l'opposabilité des autres dispositions des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation ne sera pas affectée.

ARTICLE 15 - MODALITÉS DE RÉSILIATION

Toutes formules de cours et carte de cours ne peuvent être résiliés avant leur terme et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement sauf pour raisons médicales et sous réserve de la production de l'original d'un justificatif médical de votre médecin, de surendettement (justificatif à fournir), de perte d'emploi [licenciement] (justificatif à fournir). Toute demande de résiliation sera remise en mains propres à El Anne-Laure Lacoste ou par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à El Anne-Laure Lacoste. : **pas de remboursement concernant le mois en cours et les mois déjà réalisés et/ou écoulés, les charges sociales déjà payées par l'enseignant seront déduites du remboursement.**

15.1. Cas de force majeure et circonstances indépendantes de la volonté du professeur

El Anne-Laure Lacoste peut être empêchée d'assurer un ou plusieurs cours en raison d'un événement de force majeure, d'un fait imputable à un tiers ou, plus généralement, de toute circonstance extérieure et indépendante de sa volonté empêchant ou rendant dangereuse l'exécution normale de ses obligations contractuelles.

Sont notamment concernés, les événements tels que : catastrophes naturelles, conditions météorologiques exceptionnelles ou dangereuses (notamment canicule, neige, verglas, tempête ou vigilance météorologique orange ou rouge), incendies, inondations, épidémies ou pandémies, actes de guerre ou atteintes à l'ordre public, décisions ou mesures des autorités publiques, grèves, indisponibilité des lieux de pratique, ainsi que les dysfonctionnements importants d'Internet, des réseaux ou des outils techniques nécessaires à la réalisation des cours en ligne.

Lorsqu'un tel événement entraîne **l'annulation ponctuelle d'un cours**, cette annulation ne pourra donner lieu à aucun remboursement, avoir ou rattrapage du cours concerné, dès lors qu'elle résulte d'une circonstance indépendante de la volonté d'El Anne-Laure Lacoste.

Lorsque l'événement se prolonge et entraîne l'annulation de **plusieurs cours consécutifs**, El Anne-Laure Lacoste s'efforcera, dans la mesure du possible et selon les moyens techniques disponibles, de proposer une solution alternative permettant d'assurer la continuité des cours, notamment sous la forme de **cours de yoga en ligne, dispensés en direct et/ou accessibles en différé**. Les modalités d'accès à ces cours seront communiquées aux clients concernés.

La mise en place d'une solution alternative en ligne dépend toutefois de la possibilité matérielle et technique de la proposer. El Anne-Laure Lacoste ne pourra être tenue responsable d'une impossibilité d'accès aux cours en ligne résultant d'un dysfonctionnement d'Internet, des réseaux, du matériel ou de l'équipement du client.

En cas de force majeure ou de circonstance indépendante de la volonté d'El Anne-Laure Lacoste, l'empêchant, retardant ou affectant l'exécution de ses obligations, sa responsabilité ne pourra être engagée du fait de cette inexécution ou de ce retard. Aucun dommage et intérêt, remboursement ou avoir ne pourra être réclamé à ce titre.

El Anne-Laure Lacoste mettra néanmoins en œuvre, dans la mesure du raisonnable et lorsque cela est techniquement possible, les moyens nécessaires afin de proposer une solution permettant de maintenir la continuité de l'enseignement.

15.2. Cessation des cours en cours d'année à l'initiative du professeur

Pour des raisons économiques, professionnelles, personnelles ou en cas d'impossibilité de poursuivre son activité, El Anne-Laure Lacoste se réserve la possibilité de mettre fin, en cours d'année, à tout ou partie des cours proposés.

Dans ce cas, les clients ayant souscrit un forfait ou une formule comprenant plusieurs cours seront **remboursés au prorata des cours restant à effectuer et n'ayant pas été dispensés** à la date de cessation des cours.

Le remboursement sera calculé sur la base du prix effectivement payé par l'élève, en tenant compte des prestations déjà réalisées. Les cours déjà effectués ne pourront faire l'objet d'un remboursement.

Ce remboursement constituera l'intégralité de la somme due par El Anne-Laure Lacoste au titre de l'arrêt des cours. **Aucune indemnité, aucun dommage et intérêt ou aucune autre compensation ne pourra être réclamé au titre de la cessation des cours.**

Les modalités et le délai de remboursement seront communiqués aux élèves concernés au moment de l'arrêt des cours

ARTICLE 16 : MEDIA

Tout enregistrement de quelque nature qu'il soit (son, vidéo, etc.) sans l'autorisation explicite orale ou écrite de l'enseignant est strictement interdit. Des photos / vidéos pourront être pris à des fins de communication, l'enseignant vous préviendra et organisera avec vous le droit à l'image.

ARTICLE 17 – VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES DONNÉES DE L'ÉLÈVE

Les informations personnelles recueillies par l'enseignant peuvent inclure les noms et prénoms, adresse postale et/ou électronique, numéro de téléphone portable etc.

Les données nominatives recueillies par l'enseignant sont confidentielles.

El Anne-Laure Lacoste s'engage à ne pas les communiquer à des tiers.

Ces données peuvent être nécessaires à la gestion de l'achat ou utilisation des services. (Site internet). Elles pourront être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations, telles que celles chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement. (Exemple réservation et paiement en ligne).

Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, de respect des obligations légales et réglementaires, ainsi que pour permettre à El Anne-Laure Lacoste d'améliorer et personnaliser les services et les informations envoyées par courriel.

El Anne-Laure Lacoste ne vend pas, ne commercialise pas, ne loue pas et plus généralement ne communique pas à des tiers, les informations concernant ses utilisateurs.

El Anne-Laure Lacoste respecte les normes européennes et françaises les plus contraignantes de protection de la vie privée et des données personnelles notamment la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004 intégrant en droit français la Directive 95/46/CE du 24 octobre 1995 sur la protection des données personnelles et de la vie privée au sein de l'Union européenne et la loi sur la « confiance dans l'économie numérique » n° 2004-575 du 21 juin 2004 (article L. 33-4-1 du code des postes et télécommunications et article L. 121-20-5 du code de la consommation) intégrant en droit français la Directive 2000/31/CE du 8 juin 2000 sur le commerce électronique et la Directive 2002/58/CE du 12 juillet 2002 sur la protection des données personnelles et de la vie privée dans les communications électroniques.

Pour toute communication avec les élèves, El Anne-Laure Lacoste utilisera en priorité l'adresse mail renseignée par l'élève.